

- █ Extension d'une voie + BAU élargie à 3.00 m + 0.50 m
- █ Reprise de TPC et / ou BAU 3.00 m + 0.50 m
- █ Création de voie auxiliaire et extension VSVL + BAU (VSR)
- Doublement de la plate-forme existante (voir annexes)
- Reprise du système d'échange (voir annexes)

